Les langues oubliées...

Achour OUAMARA *

Les langues qui souffrent d'un double "oubli", d'une double répression aussi bien sur la terre d'origine que sur la terre d'accueil, objets cependant d'un "impossible deuil", délimitent un "lieu de l'Autre" silencieux. Le prix à payer par le locuteur premier comme par ses héritiers peut être d'une tragique lourdeur : mutisme, incapacité à symboliser... Derrière la répression de la langue, se profile l'ombre qui réduit l'être parlant à une machine bruyante.

"Un étranger qui parle ma langue m'est plus cher qu'un compatriote qui l'ignore" (Proverbe kurde)

aténika/Djamwété/Mattfo lé/Azul fellak/Sabaydi/ nbote/roj bas/beeta... C'est "Salut à toi" dit dans toutes ces langues (1) mises sous le boisseau du centralismejacobin. Pourtant, n'endéplaise aux fragiles d'oreilles, ces langues résonnent quotidiennement chez notre voisin de palier. Le discours sur l'intégration les ignore impunément. Elles se subsument dans ce monisme identitaire qui veut que les dizaines de langues immigrées africaines se résument au parler africain, comme le kmer, le laotien, le chinois, le hmong au parler asiatique, ou le kurde au turc, le berbère à l'arabe. Et j'en passe. Sacrifier cette France multilingue (2) pour une appréhension phallique des langues dites d'origine, dominantes (ici et là-bas), "consiste à vouloir ce qui est érigé, sans se soucier du trou qui est au fondement de l'édifice"(3).

Triste vérité. Les langues maternelles des immigrés sont dépendantes de leurs statuts dans leurs pays d'origine. Elles en héritent, hélas, moins l'estime que l'opprobre d'être ravalées au rang de parlure comme on dirait épluchure. Que vaut en France cette mosaïque de langues immigrées que sont le Soninké, le lingala, le dioula, le peul, le songhaï, le laotien, le hmong, le kurde, l'arménien, le berbère...? On objectera que ces langues dominées (4) partagent le même sort que les langues minoritaires en France (le basque, le corse, le breton, l'occitan et d'autres encore). Excepté que les langues immigrées dominées (5) subissent une double exclusion : outre qu'elles partagent avec les langues immigrées dominantes le sort d'être déterritorialisées, elles font aussi et surtout l'objet d'ostracisme sans pareil dans les programmes d'intégration (6). C'est du fait de ce sentiment d'exclusion que certaines associations immigrées à caractère communautaire tentent bon an mal an d'instaurer des cours de langues d'origine (7).

N'est-ce pas prendre langue avec les pouvoirs des pays d'origine que de s'aligner sur leurs politiques linguistiques qui sont pour le moins plus idéologiques que quête de recouvrement des identités nationales, puisqu'elles frappent d'interdit ces langues en les immolant sur l'autel de l'unité nationale factice et arrogante ?

D'aucuns entendent par langue d'origine moins la langue maternelle que la langue mère-patrie, la nationale (8), la péremptoire, l'hégémonique, la glottophage, bref la grande dominante qui phagocyte et écrase de tout son poids les langues populaires.

On ne s'étonnera donc pas que la médiation inter-culturelle bégaie souvent à vouloir *faire parler* l'immigré sans jamais accéder à son dire affectif, faute de pouvoir être exprimé dans la langue maternelle. Et quand on s'interroge dans quelle langue il faut lui causer, la solution est vite trouvée dans le problème diglossique standard/dialectal: l'arabe dialectal, le turc populaire... par opposition aux langues standard. Mais là où on croit découvrir, on dissimule. Ici le kurde, là le berbère, pour

^{*} Université Stendhal Grenoble III

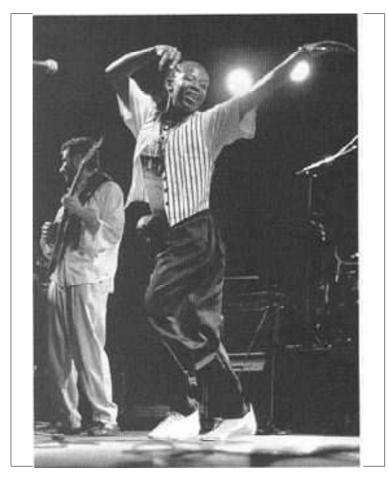
ne citer que celles-là. On reste à la surface du palimpseste des langues d'origine. Le point d'achoppement de la médiation inter-culturelle, son désarroi, quelque sincérité qui puisse l'animer, se donne à voir dans ce ratage communicationnel puisqu'elle parle souvent la langue d'à-côté. D'où la nécessité déontologique de revenir aux langues oubliées qui sont, sans nul doute, sous-jacentes aux "problèmes identitaires".

Et comme la première socialisation de l'enfant se fait au sein de la famille, ce sont les langues réellement pratiquées en ce

dernier lieu d' "instance de réactivation" (9) de la langue et culture d'origine qui devraient attirer plus d'attention, indépendamment de toute politique linguistique des pays d'origine. D'autant que, quand-bien même la langue maternelle ferait-elle l'objet d'une pure représentation, elle ne perd pas pour autant sa valeur identitaire, puisque "les catégories selon lesquelles un groupe se pense et selon lesquelles il se représente sapropreréalitécontribuent à la réalité de ce groupe " (10). Du reste, dans le registre du symbole, la simple compréhension de la langue (compétence passive) est aussi significative que sa production. On a beau ausculter les symptômes de la perte linguistique, il y aura toujours une empreinte, fût-elle lexicale, pour témoigner de l'émotion d'un creux. Le symptômen'est pas le mal. Tailler l'arbre n'est pas le déraciner.

La langue intraitable

Maltraitée, la langue maternelle demeure pourtant rétive à la *tabula raza*, tel un récif en marée haute, qui surgit dès le reflux de la marée. C'est en cela qu'elle est intraitable. Malgré la domination du marché linguistique, elle garde sournoisement ses aspérités. Dans l'alternance codique (dit *code-switching*: passage d'une langue à une autre dans la même phrase), chaque mot de la langue maternelle est sentinelle de l'origine, signe d'une irréductible altérité, de l'impossible deuil. Dans cette langue gainée dans une autre, chaque mot ou phrase intruse dit : "je suis toujours là". Ecarts de langues qui disent les écarts d'identités. Dimension cachée d'une langue qui montre ses saillies au moindre interstice. C'est parce que les mots premiers de la langue maternelle "sont irrémédiablement perdus qu'ils s'inscrivent comme porteurs d'un message qu'ils constituent et qui délimiterait le lieu de l'Autre" (11). Donc, plutôt assomption que renie-



ment. Pourvu qu'on se "préserve de la trahison". Vacillement identitaire ? Nullement. C'est l'ambivalence faite identité. C'est l'art de s'asseoir à côté des deux chaises ostentatoirement tendues sans jamais les quitter des yeux. Une manière de s'identifier à une culture sans s'y inscrire totalement.

Quelle que soit la tension entre la langue d'accueil (langue du pain) et la langue maternelle (langue du sein), il demeure que cette dernière occupe une place symboliquement privilégiée. Langue pleine et vide. Pleine en ce qu'elle porte en elle une fortecharge d'affectivité. Inversement vide de souffrird'une non-reconnaissance. C'est pourquoi, le manque à dire la (et dans) langue maternelle s'investit dans sa représentation, laudative ou péjorative, liée à la transformation du rapport statutaire à la fois aux langues et entre les langues en présence. Cette non-reconnaissance, la faible estime dans laquelle est tenue la langue maternelle, le silence qui pèse sur elle, se décantent parfois tragiquement sur l'enfant qui la porte en fardeau lourd en se

réfugiant dans la pathologie du mutisme électif. On ne mesure pas assez lecoûtpsychologiquequi en découle. Les témoignages de cas cliniques recueillis par Zerdalia K.S. Dahoun (12) attestent de ce silence qui traduit l'intériorisation par l'enfant de la non-reconnaissance de sa langue maternelle: "Le mutisme de l'enfant dans la langue sociale répondrait-il, par fidélité, au mutisme des parents par rapport à leur langue maternelle sentie menacée, vouée à l'oubli ?", s'interroge, à juste titre, Zerdalia K.S. Dahoun. Le père n'est pas en reste. Que signifie la déroute de l'immigré face à la maladie, sinon cette incapacité de nommer sa souffrance dans la langue non maternelle ? "Dans la sinistrose, la langue autre échoue à définir, à symboliser, à suturer la souffrance psychi-

que" (13). Plus de Djins, plus d'âme ensorcellée. L'hypocondrie se dit dans l'identification du corps à la machine obsolète: "Docteur, je n'ai plus d'électricité dans mes veines", "mes organes ne marchent plus".

Retour à la langue

Rien donc des langues maternelles qui ne doive être négligé. La reconnaissance de l'immigré passe par celle de sa langue maternelle. Apprendre la langue d'accueil ne saurait revenir à désapprendre la langue maternelle. C'est pourquoi, la bilingualité de l'enfant issu de l'immigration doit être appréciée non sous sa forme soustractive, mais additive (14), à charge pour la société d'accueil (i.e. langue d'accueil !) de respecter une parité d'estime entre toutes les langues de France (régionales et d'origine). Aussi, considérer ces cultures (i.e. ces langues) en termes d'apports et d'"enrichissement de la culture française"(15), c'est céder à la conception utilitariste des cultures d'origine qui ne devraient s'épanouir dans le pays d'accueil que dans la mesure où elles jouent le rôle d'ingrédients ou de vernis appelé au décalque du temps.

Il est aussi aberrant d'exacerber les langues et cultures d'origine dans une clôture communautaire nostalgique et mortifère que de les diluer dans un moule stérile, sans âme.

Et puisque, comme le dit un proverbe persan, "la flèche lancée ne retourne pas à l'arc", l'immigré, s'il fait le deuil du retour au pays d'origine, rechigne à le faire pour sa langue, "demeure de l'être", la seule terre qu'il ait à léguer à ses enfants.

Il est temps de poser la question des langues d'origine au même titre que celle posée sur l'islam : langues d'origine ou langues de France?

- (1) respectivement en songhaï, fulfudé, tamachea, berbère, laotien, lingala, kurde, soninké, (2) On consultera avec profit l'ouvrage de Geneviève Vermes (sous la direction de.), Vingt-cinq communautés linguistiques de la France, Tome 1 : Langues régionales et langues non territorialisées, Tome 2 : Les langues immigrées, L'Harmattan, 1988.
- (3) Fethi Benslama, Une fiction troublante, de l'origine en partage, Editions de l'Aube, 1994, p.83.
- (4) Cf. Langue dominante, langues dominées, Ouvrage collectif, Editions Edilig, 1982.
- (5) Dans ce qui va suivre, nous nous intéressons précisément aux langues immigrées dominées en ce qu'elles sont oubliées et restées taboues dans les préoccupations de la médiation interculturelle qui vise l'insertion ou l'intégration.
- (6) Il suffit, pour s'en convaincre, de constater le sort réservé dans ces programmes à la langue berbère, pour ne prendre que cet exemple, qui compte en France, au bas mot, pas moins de 600000 locuteurs (Cf. Salem Chaker, "Le berbère. Une langue occultée, en exil" in Geneviève Vermes, Vingt-cinq..., op. cit., Tome 2,

p. 150).

- (7) cf. Gérard Galtier, "Enseignement des langues africaines dans les associations d'immigrés", in Langage & Société, n°68, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, juin 1994.
- (8) Caricature qui se laisse voir dans les programmes ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine), ces écoles in vitro où :"les cours d'arabe, en particulier, semble parfois tourner à des cours de formation islamiste et les enseignants ressemblent plus à des imams qu'à des professeurs de langue vivante" (Louis-Jean Calvet, Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine, Payot, 1994, p.256). Lire ici même l'article d'Armand Soler sur l'EL-
- (9) Jacqueline Billiez, Louise Dabène, "Le parler des jeunes issus de l'immigration" in G. Vermes. J. Boutet (sous la dir. de), France, pays multilin-

- gue, Tome 2: Pratique des langues en France, L'Harmattan, Paris, 1987, p.73.
- (10) Pierre Bourdieu, Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques, Fayard, 1985, p.158.
- (11) Jacques Hassoun, Fragments de la langue maternelle, Esquisse d'un lieu, Payot, 1979,
- (12) Zerdalia K.S. Dahoun, Les couleurs du silence, le mutisme des enfants de migrants, Calman-Lévy, 1995.
- (13) Olivier Douville, "Langue maternelle et corps, le cas de la sinistrose", in G. Vermes, Vingt-cinq..., op.cit., p.197-198.
- (14) cf. Hamers J.F., Blanc M., Bilingualité et bilinguisme, Pierre Margada, éditeur, 1983, p. 100.
- (15) Jacques Bergue. L'immigration à l'école de la République, La Documentation française, 1985, p.17.

Transmission de la langue par les parents élevés dans une autre langue que le français.

Source : Population et sociétés. (Bulletin de l'INED). Décembre 1993. N285. (Enquête Education INSEE-INED 1992. * Effectifs en milliers de locuteurs. Pourcentages arrondis au demi-point.	Langue dans laquelle ont été élevés les parents n* %		Langue qu'ils parlent d'habitude à leurs propres enfants n* %		Taux de perte %
0. Français			1415	68,0	
Parlers gallo-romans Créoles des D.O.M. et de l'Ile Maurice	157 75	7,5 3,5	11 7	0,5 0,5	- 95 - 90
Italien (y compris dialectes régionaux)	181 26 167 292	8,5 1,0 8,0 14,0	17 3 30 127	1,0 1,5 6,0	-90 -90 -80 -55
Langues non romanes de France dont alsacien breton Langues germaniques et scandinaves Langues slaves et balkaniques dont polonais	292 230 62 100 90 51	14,0 11,0 3,0 5,0 4,5 2,5	79 79 23 27 12	4,0 4,0 1,0 1,5 0,5	-75 -65 -100 -75 -70 -75
9. Arabe 10. Langues berbères 11. Turc 12. Vietnamien 13. Langues d'Afrique Noire Autres	439 69 51 30 53	21,0 3,5 2,5 1,5 2,5 4,0	218 21 49 14 13	10,5 1,0 2,5 0,5 0,5	-50 -70 -5 -55 -75
Total	2085	100,0	2085	100,0	
- Regroupements -					
a. Passage au français			1415		
b. Gallo-romans et créoles c. Langues romanes ibériques ou italiennes	232 658	11,0 31,5	18 176	1,0 8,5	-92 -73
d. Autres langues indo-européennes e. Langues non indo-européennes	493 701	23,5 33,5	135 341	6,5 16,5	-73 -51
f. Toutes langues autres que le français (soit n% de la population des parents)	2085 16,4%	100,0	670 5,3%	32,0	-68
Total	2085	100,0	2085	100,0	